

DENVER PRINCIPLES / PRINCIPES DE DENVER

THE DENVER PRINCIPLES * (1983) - Statement from the advisory committee of the People with AIDS

We condemn attempts to label us as "victims," a term which implies defeat, and we are only occasionally "patients," a term which implies passivity, helplessness, and dependence upon the care of others. We are "People With AIDS."

● RECOMMENDATIONS FOR ALL PEOPLE

1. Support us in our struggle against those who would fire us from our jobs, evict us from our homes, refuse to touch us or separate us from our loved ones, our community or our peers, since available evidence does not support the view that AIDS can be spread by casual, social contact.
2. Not scapegoat people with AIDS, blame us for the epidemic or generalize about our lifestyles.

● RECOMMENDATIONS FOR PEOPLE WITH AIDS

1. Form caucuses to choose their own representatives, to deal with the media, to choose their own agenda and to plan their own strategies.
2. Be involved at every level of decision-making and specifically serve on the boards of directors of provider organizations.
3. Be included in all AIDS forums with equal credibility as other participants, to share their own experiences and knowledge.
4. Substitute low-risk sexual behaviours for those which could endanger themselves or their partners; we feel people with AIDS have an ethical responsibility to inform their potential sexual partners of their health status.

● RIGHTS OF PEOPLE WITH AIDS

1. To as full and satisfying sexual and emotional lives as anyone else.
2. To quality medical treatment and quality social service provision without discrimination of any form including sexual orientation, gender, diagnosis, economic status or race.
3. To full explanations of all medical procedures and risks, to choose or refuse their treatment modalities, to refuse to participate in re-search without jeopardizing their treatment and to make informed decisions about their lives.
4. To privacy, to confidentiality of medical records, to human respect and to choose who their significant others are.
5. To die -- and to LIVE -- in dignity

() There is no better way to cite the history of the PWA self-empowerment movement than to quote the principles articulated in Denver by the first AIDS activists, in 1983. They are as relevant and powerful today as they were then.*

PRINCIPES DE DENVER - Déclaration du Comité consultatif des PVVIH

Nous condamnons toute intention de nous étiqueter comme " victimes ", un terme qui sous-entend une défaite, et nous ne sommes qu'occasionnellement des " patients ", un terme qui sous-entend la passivité, l'incapacité de s'en sortir seul et la dépendance vis-à-vis des autres. Nous sommes des " Personnes vivant avec le SIDA ".

● RECOMMANDATIONS POUR LA POPULATION GÉNÉRALE

1. Étant donné qu'il n'existe absolument aucune preuve de propagation du SIDA par simple contact informel ou social, aidez-nous dans notre lutte contre ceux qui refusent de nous toucher, qui cherchent à nous retirer nos emplois, à nous expulser de nos logements ou à nous séparer de nos amoureux, de nos amis et de notre communauté.
2. N'utilisez pas les personnes vivant avec le SIDA comme boucs émissaires, ne mettez pas l'épidémie sur leur dos et ne généralisez pas leurs modes de vie.

● RECOMMANDATIONS POUR LES PERSONNES VIVANT AVEC LE SIDA

1. Formez des caucus qui choisiront leurs propres représentants auprès des médias et qui planifieront leurs propres agendas et leurs propres stratégies.
2. Impliquez-vous à tous les niveaux de prise de décision et très spécifiquement occupez une place au sein des conseils d'administration des organismes pourvoyeurs de services.
3. Faites partie de tous les forums sur le SIDA au même titre de crédibilité que tous les autres participants afin de partager leurs expériences et leurs connaissances.
4. Remplacez vos pratiques sexuelles dangereuses par des pratiques plus sécuritaires afin de ne pas aggraver votre situation ni mettre en péril la vie de vos partenaires. Nous estimons que les personnes vivant avec le SIDA ont la responsabilité morale d'informer tout éventuel partenaire sexuel de leur état de santé.

● LES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE SIDA

1. Droit à une vie sexuelle et sentimentale pleine et satisfaisante comme tout le monde.
2. Droit à la qualité des traitements médicaux et des services sociaux sans aucune forme de discrimination, que ce soit face à l'orientation sexuelle, au genre, au diagnostic, à la situation financière ou à la race.
3. Droit à l'information claire et détaillée sur toutes les procédures médicales et sur les risques reliés, droit au libre choix et au refus des modes de traitements, droit au refus de contribuer à la re-cherche sans encourir de représailles au niveau des traitements et droit aux prises de décision éclairées pour tout ce qui concerne leur vie.
4. Droit à la vie privée, à la confidentialité des dossiers médicaux, au respect social et au choix du partenaire.
5. Droit de mourir - et de VIVRE - dans la dignité.

® Traduit de l'anglais par Pierre Manseau / CPAVIH [<http://www.cpavih.qc.ca/organisme/principes/>]